

## COMPTE-RENDU CAP ATTACHÉS DU 29 NOVEMBRE 2006

Vos représentants SPAC/CFDT : Claude MARIE et François QUESSADA

### I - Mutations :

N°	Affectation	Fonction	Candidat(e) retenu(e)
363	DGAC Dac Sud	Chargée de communication	CONAN Frédérique
416	DGAC DPAC	Architecte systèmes	SALTON Marc
443	DGAC DAC Nord Est	Chef de programme qualité PPO	MAHIEUX Karin
464	DGAC DAC Sud Ouest	Chef du Service Administration	Vote : BERTINETTI Anne retenue Pour : 8 (Administration+CFDT) Contre : 0 Abs. : 4 (SNICAC+CGT) ANDRIVON Dominique Pour : 4 (SNICAC+CGT) Contre : 6 (Administration) Abs. : 2 (CFDT)
493	METEO FRANCE D/2/C	Gestionnaire achat	Accueil d'un détachement
703	DGAC SNA/RP Roissy CDG	Chargé de communication	BONINI Michel-Ange
825	DGAC DRE	Chargé du domaine compagnies long courrier	FOIX Claude
894	DGAC DRE/AG	Adjoint Chef de Bureau affaires générales	BEAUGRAND Christine
895	DGAC Secrétariat Général SDP 2	Rédacteur (2 postes)	DUCHESNE Philippe GROUT DE BEAUFORT Véronique
897	DGAC Secrétariat Général SDF 2	Chef du Bureau Exécution Financière et Budgétaire	LAFAGE Agnès
898	DGAC Secrétariat Général SDP 2	Chef de Division Règlementation	CHABROL Blande
899	DGAC DAC Sud Est	Chargé de Mission	AUZOU Thierry
913	DGAC Cabinet Directeur Général	Conseiller Technique	BERSAT Luc
923	DGAC Secrétariat Général	Chargé d'affaires Bureau modernisation et organisation des services	DO TRINH Quang
902	DGAC DAST	Chef de programme bureau CIS	Accueil en détachement

**II - Détachements demandés :**

Nom Prénom	Corps	Origine
BIOTTE Geneviève	Attachée des Services Déconcentrés	Ministère Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
VEIRIER D'AIGUEBONNE Gaël	Attaché du Corps Adm. Supérieur	Ministère de la Défense
CESTO Carole	Ingénieur Technico-Commercial	France Telecom
MOULIN Yannick	Chef de produit réseaux locaux	France Telecom

**Retenus :**

Mme CESTO Carole, M. VEIRIER D'AIGUEBONNE Gaël (Météo France), Mme BIOTTE Geneviève.

La CFDT rappelle que l'accueil en détachement vient en déduction d'éventuels futurs recrutements.

Le cas des agents d'origine France Telecom est instructif : le gouvernement a édicté des règles d'accueil en détachement spécifiques pour les personnels issus de France Telecom. Leur transfert au sein d'administrations d'état - qui ont des quotas à respecter - est imposé par la fonction publique.

La leçon à en tirer est la suivante : dès que l'on quitte un système public d'Etat pour un autre, les garde-fous juridiques, les assurances politiques, les promesses et les engagements d'où qu'ils viennent sont mis en pièces tôt ou tard par les nouveaux recrutés de droit privé qui cherchent à maximiser le profit tiré de l'activité et ont intérêt à se débarrasser des anciens au statut protégé. C'est au moment de basculer d'un système public à un autre qu'il faut bien réfléchir et savoir ne pas aller trop loin.

Nous sommes concernés. Le recrutement de contractuels (contrôleurs de gestion par ex) à la DGAC sur des emplois où des attachés ont un bon profil doit nous interpeller. Il faut postuler sur ces postes. A défaut, la privatisation rampante est en marche.

**III - Nomination au choix dans le corps des attachés pour 2007 :**

L'administration a indiqué que ses critères de sélection parmi les candidats présentés par les services et qui sont donc aptes à exercer des fonctions de catégorie A étaient les suivants :

- appartenir à la classe exceptionnelle
- avoir un âge permettant de poursuivre une carrière durable dans le corps d'accueil
- accepter une mobilité au moins fonctionnelle.

Le SPAC/CFDT a demandé que l'administration fournisse un tableau décrivant la répartition entre les services d'origine des assistants nommés au choix depuis 10 ans. Il faut que chaque assistant dans chaque service ait une chance équivalente d'être nommé et pas seulement ceux qui sont près des dieux.



Nous avons demandé que le nombre de nominations au choix chaque année soit augmenté de manière très significative tout d'abord parce qu'aujourd'hui il est très bas : une seule possibilité de nomination par an qui n'est source que d'injustices, de ressentiment et qu'ensuite le protocole récemment signé prévoit 75 % de passages en plus dans le grade d'assistant de classe exceptionnelle (20 à 35 par an). Il est donc cohérent de sortir plus d'assistants d'administration par le haut en les nommant attachés.

La nomination a donné lieu à un vote :

Mme LARTIGUE Maryse : Pour : 9 (Administration, CFDT, CGT), Contre : 0, Absentions : 3 (SNICAC)

Mme MASTAING DUCOURNEAU Doriane : Pour 6 (CFDT, CGT, SNICAC), Contre : 0, Abstention : 6 (Administration)

Toutes nos félicitations à Maryse LARTIGUE.

#### **IV - Candidats admis à l'examen professionnel d'attaché principal :**

M. Christian BADOCHÉ, Mme Fanny BENAÏM, Mme Isabelle COUDERC, M. Marc DAUNIS, Mme Béatrice IANULI, M. Jean-Marc PIPET, M. Bérenger VERGUES.

Toutes nos félicitations.

Le SPAC/CFDT a rappelé à cette occasion que les accords JACOB dont il est signataire permettent de modifier le taux de promus/promouvables et au sein de cette population, de modifier le taux de promotions au choix. Nous souhaitons vivement que ce dernier taux soit augmenté pour passer à 2/3 des promus (et même à 50 % de manière temporaire) afin de permettre à un certain nombre de collègues qui ont connu une époque où le nombre de postes de principaux offerts à l'examen était très bas de continuer à progresser sur le plan indiciaire avant la retraite. C'est ce qui a été obtenu par la CFDT au METL. 5 à 7 passages au choix par an nous paraît être un bon ordre de grandeur.

#### **V - Titularisation :**

M. Christophe BOQUEEN (Enac), dernier lauréat du concours réservé Sapin, a été titularisé.

Rejoignez dès maintenant le SPAC CFDT. Plus nous serons nombreux, plus nos actions auront des chances d'aboutir...

**J'ADHERE AU SPAC CFDT**

Nom :  
Prénom :  
Service :

*A transmettre par fax ou par courriel  
(voir ci-contre)*

#### **SPAC CFDT**

[spac.cfdt@wanadoo.fr](mailto:spac.cfdt@wanadoo.fr)

#### **DEUX ADRESSES :**

Mas Aldebert  
34134 MAUGUIO Cedex  
[cfdt-national@regis-dgac.net](mailto:cfdt-national@regis-dgac.net)  
Tél : 04 67 64 42 24  
Fax : 04 67 22 13 63

et

50 rue Henry Farman  
75720 Paris Cedex 15  
[cfdt-dgac@regis-dgac.net](mailto:cfdt-dgac@regis-dgac.net)  
Tél : 01 58 09 45 55  
Fax : 01 58 09 45 81

#### **UN SITE INTERNET :**

[www.spac-cfdt.org](http://www.spac-cfdt.org)

